

## II. BRANDS OF CULTURAL IDENTITY

### LES DIMINUTIFS FRANÇAIS DANS LA *GRAMMATICA GALLICO-LATINA* DE JACQUES DUBOIS (*SYLVIUS*, 1531, PARIS, ROBERT ESTIENNE), LA PREMIÈRE GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉCRITE PAR UN FRANÇAIS

Carine FERRADOU  
Aix-Marseille Université, CAER,  
Aix-en-Provence, France  
c.ferradou@univ-amu.fr

Jacques Dubois, ou *Jacobus Sylvius*, né près d'Amiens (entre 1478 et 1489) et mort en 1555 à Paris, est surtout connu de nos jours pour sa traduction latine commentée des œuvres d'Hippocrate et de Galien qu'il publie chez Simon de Colines, à Paris, en 1535<sup>1</sup>, et pour les cours de médecine qu'il donna à la Faculté de Médecine de Paris, où il eut André Vésale pour élève, avant d'occuper en 1550 la chaire de médecine au Collège Royal. Mais Sylvius commença sa carrière comme professeur de lettres au Collège de Tournai dirigé par son frère, François Dubois, après avoir étudié, entre autres, le latin, le grec et l'hébreu à Paris.

Cette double prédilection, pour la médecine et pour les *bonae litterae*, motive son désir de rédiger des ouvrages concernant la langue française, l'*Isagoge in linguam gallicam*, suivie dans le volume paru en 1531 chez Robert Estienne à Paris, de la *Grammatica latino-gallica*. Ces deux traités, ancêtres en quelque sorte de la grammaire comparée en France, font de lui le premier Français à proposer une description du Français moderne, concernant

---

<sup>1</sup> *Methodus sex librorum Galeni in differentiis et causis morborum et symptomatum in tabellas sex*, ouvrage réimprimé à plusieurs reprises au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment par Christian Wechel en 1548.

essentiellement la phonétique historique (l'*Isagoge* évoque l'évolution des sons et des lettres qui les transcrivent dans le passage du latin au français) et la morphologie (la *Grammatica* porte sur la formation des mots)<sup>2</sup>, un an après la grammaire de l'Anglais John Palsgrave<sup>3</sup>.

Pourquoi le choix du latin pour étudier une langue vernaculaire ?

Pour plusieurs raisons, très répandues à la Renaissance. D'abord parce que, comme il l'affirme dans son « Avis au lecteur éprouvant de l'intérêt pour la langue française » (« *Ad lectorem linguæ gallicæ studiosum* »), le médecin et pédagogue vise d'abord un public d'étudiants étrangers<sup>4</sup>, dont la langue internationale de communication est le Latin, mais venus se former aux côtés de futurs chirurgiens et barbiers français qui ne maîtrisent pas tous le latin scientifique, au point qu'il est nécessaire de leur enseigner la médecine en langue vulgaire. Ensuite, évidemment, parce que le latin, langue multiséculaire de culture, stable et précise, apporte du prestige et du sérieux à ses traités ; son usage confère une autorité certaine à Sylvius, même si, dans son « Avis au lecteur », il fait preuve d'un esprit collaboratif (comme on dirait de nos jours) en invitant tout lecteur susceptible de relever des erreurs ou d'améliorer les analyses métalinguistiques à se signaler auprès de lui<sup>5</sup>, et en

---

<sup>2</sup> Voir B Colombat, 2000.

<sup>3</sup> Malgré son titre français, *L'Éclaircissement de la langue française*, cette grammaire est écrite en anglais, et publiée en 1530 à Londres.

<sup>4</sup> J. Dubois, 2023, p. 31 du texte latin : « *Latine autem sum rem exequutus, vti hæc Anglis, Germanis, Italis, Hispanis, ac reliquis gentibus externis linguam Latinam non omnino ignorantibus, sermonis nostri ratio communis fieret.* » (« C'est en latin que j'ai exposé ce sujet pour que le système de notre langue fût accessible aux Anglais, aux Allemands, aux Italiens, aux Espagnols et à toutes les autres nations étrangères qui n'ignorent pas tout à fait la langue latine. ») Tous les extraits latins de la *Grammatica* et leur traduction française sont issus de l'édition établie par Colette Demaizière.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, p. 28 du texte latin : *Vos igitur lectores candidi oro atque obtestor, vt quod lectione dignum iudicaueritis, boni consulatis : quod doctis auribus indignum, expungatis : quod melius reddi posse, excolatis : quod auctius, cumuletis : Rerumque aut verborum a vobis perpensorum velut elenchum aliquem ad honestissimum, doctissimum, diligentissimum, & fidelissimum bibliopolam Robertum Stephanum describite : quo editionem proximam, puriorem, & locupletiore reddamus, facta passim vestri mentione honorifica, quoties videlicet inventionem vestra nitemur.*

Ainsi donc, lecteurs sincères, je vous prie et vous conjure de faire bon accueil à ce que vous aurez jugé digne de la lecture, de biffer ce que vous aurez jugé indigne de savantes oreilles, de perfectionner ce qui peut être rendu meilleur, d'augmenter ce qui peut l'être. Recopiez, à l'intention du très honorable, très savant, très consciencieux et très fidèle libraire Robert Estienne, en une sorte de répertoire, les choses et les mots que vous aurez attentivement examinés, de sorte que nous puissions rendre la prochaine édition plus pure et plus riche. Au

lui promettant d'intégrer ces amendements à une prochaine édition de l'*Isagoge* et de la *Grammatica* (celle-ci ne verra jamais le jour). Enfin, Sylvius écrit en latin parce que, comme bien des humanistes et grammairiens de son temps, il part du postulat que la langue française a évolué très majoritairement à partir du latin, bien que dans son approche diachronique, il fasse très souvent référence au grec, souvent à l'hébreu, et parfois aux emprunts aux autres langues vernaculaires, tout en ignorant le superstrat germanique, mais aussi l'évolution historique propre au latin et ses variations internes.

C'est ainsi que, dans sa *Grammatica*, pour décrire les parties du discours françaises, et tenter d'en établir les règles, Sylvius prend pour modèle la grammaire latine de Donat, qu'il applique telle quelle au système du français, ce qui génère plus de difficultés que de solutions dans la compréhension de la langue vulgaire, le modèle d'une langue flexionnelle ou fusionnelle n'étant guère adéquat pour décrire une langue devenue majoritairement analytique ! Cette erreur, très répandue à son époque, résulte d'une intention honorable si l'on peut dire car avant même les entreprises de la Pléiade, Du Bellay et sa *Défense et Illustration de la Langue française* (1549), Sylvius, conscient de participer à la « découverte et à l'enseignement de la langue française » (« *hac ipsa sermone Gallici inventione simul ac traditione* », p. 27 du texte latin) cherche à rehausser la qualité du français en permettant à ses locuteurs natifs d'éviter des fautes fréquentes. Son but est ainsi de « rétablir la langue française dans son antique pureté » (« *in puritatis pristinae partem restituero* », p. 28 du texte latin) et dans ce contexte, le deuxième public qu'il vise est constitué des Français souhaitant améliorer leur maîtrise de leur langue natale (p. 29 du texte latin).

Au début de sa *Grammatica*, Sylvius, mettant ses pas dans ceux de Donat, énonce les huit parties du discours qu'il identifie comme communes au latin et au français : nom, pronom, verbe, adverbe, participe, conjonction, préposition, interjection. De manière unique dans son traité et à la différence de Donat, à la fin du chapitre sur les noms, Sylvius ajoute comme en appendice un « sous-chapitre » de trois pages et demie intitulé « *De*

*diminutivis* » (« Sur les diminutifs »)<sup>6</sup>. J'en propose ici une lecture commentée de larges extraits, qui permettra de nous pencher sur quelques séries d'exemples significatives de la méthode d'analyse morphologique du lexique français adopté par Sylvius.

**1. Comparaison de la formation des diminutifs grecs, latins et français (p. 136 du texte latin et 316-317 de la traduction dans l'édition de Colette Demaizière) :**

*DE DIMINUTIVIS*

*Diminutiua Græcis, Latinis, Gallis ut fiant, requirunt terminationem certam cum genere primitiui, rectam formationem, & potissimum primitiui significationem, sed cum diminutione.*

*Græcorum diminutiuiorum terminationes sunt septem, ax, as, kos, los, is, kê, ôn [en alphabet grec].*

*Latinorum lus la lum (id est ellus ella ellum, illus illa illum, olus ola olum, ulus ula ulum), leüs paucorum est exemplorum. scus Græcanicum, cio,*

*Gallorum et, ete<sup>7</sup>, in, ine, ot, ote, on : quam videmur solam ex Græcis & Latinis in o, retinere,*

*Diminutiua Gallis (vt Græcis & Latinis) transformantur à propriis nominibus & appellatiuis tam substantiuis quam adiectiuis in varias terminationes, Quarum quædam ex Græcis, quædam ex Latinis à Gallo paulum immutantur. Vt*

*Cultellus coultel, Pic. coulteau Gall.*

*Porcellus pourcel, Pic. pourceau Gall.*

*Concha conque, sync. n, conchula coquile.*

*Franciscus Francois, à Francus enim deductum videtur, forma diminutiui Græcorum nominum in skos [en alphabet grec] : vt à lukos lukiskos, trokhos, trokhiskos [en alphabet grec].*

---

<sup>6</sup> Donat, quant à lui, traite des diminutifs à l'intérieur de la section « *De propriis nominibus et appellatiuis* » (Donatus Ortigraphus, 1982, pp. 76-82).

<sup>7</sup> Sylvius introduit dans la graphie française de nombreux signes diacritiques (pour signaler des diphtongues ou d'autres spécificités phonologiques du français, comme ici le e final muet, marqué par l'accent grave : « otè ») qu'il n'est pas possible ici de reproduire ou qui risquent de rendre confuse la lecture actuelle du latin et du français. Dans ces cas, je choisis donc de moderniser l'orthographe (ex. : « ote »), et de transcrire systématiquement en alphabet latin les morphèmes et mots écrits en grec.

### LES DIMINUTIFS

*Les diminutifs, pour les Grecs, les Latins, les Français, requièrent pour être réalisés une terminaison précise, avec le genre du primitif, une formation correcte et, de préférence, le sens du primitif mais avec une diminution.*

*Les terminaisons des diminutifs grecs sont au nombre de sept : ax, as, kos, los, kê, ôn.*

*Celles des Latins : lus, la, lum (c'est-à-dire ellus, ella, ellum, illus, illa, illum, olus, ola, olum, ulus, ula, ulum) – il y a peu d'exemples de leus, scus, à la manière grecque cio.*

*Celles des Français : et, ete, in, ine, ot, ote, on, que nous semblons retenir, seule, des Grecs et des Latins, en o.*

*Les diminutifs, pour les Français (comme pour les Grecs et les Latins) sont transformés, à partir de noms propres et appellatifs, tant substantifs qu'adjectifs à terminaisons variées, parmi lesquelles certaines venant des Grecs, certaines des Latins, sont un peu changées par le français comme :*

*cultellus, coultel (picard), coulteau (français) <couteau>*

*porcellus, pourcel (picard), pourceau (français)*

*concha, coque, sync. de n, conchula, coquille <coquille>.*

*Franciscus, François semble, en effet, tiré de Francus, avec la forme du diminutif des noms grecs en skos, comme de lukos <loup>, lukiskos <chien-loup>, trokhos <roue>, trokhiskos <petite roue>.*

Sylvius commence par traiter la question de la formation des diminutifs à partir de ce qu'il appelle, comme Donat, les « primitifs », c'est-à-dire les noms originels, tels qu'ils se présentent dans les lexiques ou les dictionnaires, dans leur forme de base. Il évoque l'ajout d'une « terminaison précise », « *terminationem certam* », qui correspond à ce que nous appelons de nos jours un suffixe, dont le sémantisme induit une diminution (« *diminutione* ») du sens du mot.

Sylvius énumère les sept suffixes servant à former des diminutifs en grec, les trois principaux suffixes latins et leurs variantes contextuelles, et il signale deux suffixes rares en latin, et un suffixe peu usité en grec.

Il énonce sept suffixes diminutifs en français, parmi lesquels les quatre premiers ne sont pas rapprochés des langues anciennes, tandis que ceux en - o (« ot, ote, on ») lui « semblent » être hérités du grec et du latin.

Sylvius signale ensuite que, comme en grec et en latin, on forme des diminutifs à partir de noms « propres et appellatifs [= noms communs, même désignation chez Priscien et Donat] », mais aussi d'adjectifs et pour illustrer l'idée que certains préfixes hérités des langues anciennes ont subi peu d'altération dans le passage du latin au français, il introduit une première série d'exemples. Sylvius cite le nom latin, suivi de la forme picarde puis de la forme française. Les occurrences picardes, issues de la région d'origine de Sylvius, sont particulièrement abondantes dans ses traités, mais elles ne sont pas exclusives d'autres dialectes : on trouve par exemple dans d'autres chapitres des références au parler des gens du Midi (« *Narbonenses* »), qu'il a pu côtoyer lors de ses études de médecine à l'Université de Montpellier. La variante dialectale régionale est placée avant la variante « *gallica* » : dans le cas présent, sans doute cette antériorité est-elle due au fait que les formes latine et picarde sont très proches tandis que la prononciation et la graphie françaises diffèrent davantage de l'étymon latin<sup>8</sup>. De plus, la distinction systématique entre formes dialectales et formes françaises témoigne de la conscience qu'a Sylvius d'une langue vernaculaire – une langue d'Oïl pratiquée à l'origine par les élites – en train de devenir usuelle sur le territoire francophone, et qui va finir par s'imposer partout dans le royaume de France, alors que dans le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle elle n'est pas encore la langue officielle de l'administration royale<sup>9</sup> et encore moins la langue quotidienne de tous les sujets. Dans sa quête de codification, et par l'identification claire de formes dialectales et « *gallicae* », Sylvius apporte sa propre contribution à une certaine standardisation de la « *lingua gallicana* » moderne ; il participe à la définition même de l'identité du français du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le choix de la dernière occurrence étudiée dans ces premiers paragraphes, un diminutif dérivé d'un prénom certes très usité, « *Franciscus* / François », est loin d'être anodin, car d'une part, il fait référence à la dynastie franque, fondatrice du royaume de France. D'autre part, Sylvius voit dans le suffixe « *-scus* » un héritage du grec « *-skos* », dont il donne deux exemples de noms communs – mais peu fréquents : « chien-loup » et « petite roue », un

---

<sup>8</sup> À moins que cette antériorité des exemples picards ne soit le reflet d'un hommage à sa langue natale.

<sup>9</sup> L'ordonnance de Villers-Cotterêts, qui fait du « langaige francoys » l'unique langue juridique, excluant à la fois le latin et les dialectes, sera promulguée par François I<sup>er</sup> en 1539. Voir M. Huchon, 2002, pp. 131-132.

choix qui illustre sa profonde maîtrise du grec –. Ici, le modèle latin est momentanément mis de côté au profit de l'étymologie grecque, dont l'ancienneté et le prestige sont encore plus grands ; peut-être aussi, plus implicitement, le recours à un étymon grec suggère-t-il une réminiscence de la légende politique qui se répand au cours du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> dans les milieux érudits proches de la Cour à propos de l'origine troyenne de la nation gauloise puis française, qui serait la lointaine descendante du héros Francus, un fils d'Hector, dont les *Illustration des Gaules et Singularité de Troie* de Jean Lemaire de Belges (*editio princeps* : 1511-1512) puis l'épopée *la Franciade* de Ronsard en 1572 racontent par le détail tous les exploits depuis la fuite de Troie en flammes jusqu'à la fondation de Paris et de la dynastie franque. Quoi de mieux, dans l'esprit de Sylvius, pour valoriser la langue française et ses locuteurs natifs ? Même si tous les lecteurs de son ouvrage n'étaient sans doute pas capables de saisir des références aussi érudites, mais sa dédicataire, la reine Eléonore, épouse de François I<sup>er</sup> depuis 1530, certainement !

## **2. Les influences étrangères modernes (p. 136-137 du texte latin et traduction de C. Demaizière, p. 317) :**

*Quædam vero ex finitiuis acceptæ, vt à Francois Francequin, à mande mandequin, à Petre Petrequin, à brode brodequin, à caque caquequin vulgo calequin, Sic vilebrequin, & alia genus permulta : nos à Flandris mutuati videmur, & illorum more quædam nobis similiter effinxisse.*

*Quant à certains, que nous avons reçus des peuples voisins, comme de François, Fancequin, de mande, mandequin, de Petre, Petrequin, de brode, brodequin, de caque, caquequin, communément calequin, ainsi vilebrequin<sup>11</sup> et beaucoup d'autres de cette sorte, nous semblons les avoir*

---

<sup>10</sup> Elle existait déjà dans des épopées médiévales mais dans le cadre de la propagande royale et de l'essor de la monarchie absolue, elle se répand fortement pendant la Renaissance française, bénéficiant de l'engouement des humanistes pour la littérature grecque ancienne.

<sup>11</sup> [Note de C. Demaizière :] Mannequin, var. mandequin : panier en forme de hotte, du moyen néerlandais *mannekijn*, diminutif de *mande* : panier d'osier. Brodequin, altération, sous l'influence de broder, de broissequin, brouzequin d'origine obscure, le néerlandais *broseken* proposé étant tardif (fin du XVI<sup>e</sup> siècle). Vilebrequin, du néerlandais *wimmelkijn*, diminutif de *wimmel*, tarière, avec influence du flamand *boorkin*, tarière, et en passant en français, des mots virer, vibrer. Quant à caque, déverbal de caquer du néerlandais *caken*, ôter

*empruntés aux Flamands [103] et en avoir forgé certains pour nous de la même façon.*

Sylvius poursuit à partir de l'exemple du nom propre « François » en évoquant l'influence de langues vernaculaires sur la création de noms diminutifs dérivés par adjonction d'un suffixe « -quin » d'origine néerlandaise. Si Sylvius ne reconnaît jamais, dans le passage du latin au français, l'existence d'un superstrat germanique, en revanche il est sensible aux influences extérieures modernes, notamment celle du flamand, une langue dont il a pu avoir connaissance dans sa jeunesse passée en Picardie. Il est aussi possible de voir dans la mention des « *Flandris* » un clin d'œil flatteur à sa destinataire, la reine Eléonore, qui a grandi aux Pays-Bas avec son frère Charles Quint...

### **3. Retour aux sept suffixes diminutifs typiquement français (sans équivalent ancien ou étranger : p. 137 du texte latin et p. 317-318 de la traduction de C. Demaizière) :**

*Quædam denique diminutiuorum terminationes nobis propriæ videntur, et, ete :in, ine : ot, ote.*

*In et diminutiua, vt à Iacque Iaquet, coc cochet, sac saccet, doulc doulcet & doulet, blanc blanchet, noir noiret, mol mollet. Quibus pro fæminino addendum est e, vt Iaquet Iaquete, doulcet doulcete, doulet doulete, &c. In quam vocem exeunt quædam solum fæminina, vt femme femmelete, portion portionete, char charrete, brebi brebiete, sée, seete, sie, siete.*

*Per in, vt à Iacot Iacotin, à Ianot, Ianotin. Sed à Ian Ianin, à sot sotin, à lourd lourdin, à garde gardin. Quibus pro fæminino addendum est e, sotin sotine, lourdin, lourdine, In quam vocem exeunt quædam solum fæminina, vt, Iaqueline, Perrine.*

*In ot, vt Ian Ianot, Pierre Pierrot & Pierot, Guillelme Guillemot, char chariot, estene estenot, Philippe Philippot, vin vinot. Quibus pro fæminino adde e, vt Pierrot Pierrote, Philippot Philippote : & sync. i prioris, Phlippe Phlippot Phlippote.*

---

les ouïes, il a sans doute suivi le même modèle, de même que les deux prénoms : François et Pierre.

*In on, vt gambe gambon, coce, coçon chaulce chaulçon, tronce troncon, face façon, hamus haim hammucon, lard lardon, sagum saie saion, chat chaton. Vallet, id est servus à ballô [en alphabet grec] mitto, valleton.*

Enfin, certaines terminaisons de diminutifs nous semblent propres : et, ete, in, ine, ot, ote.

Des diminutifs en et comme de laque, laquet ; coc, cochet ; sac, saccet <sachet> : doulc, doulcet <doucet> et doulet ; blanc, blanchet ; noir, noiret ; mol, mollet. Pour le féminin, il faut leur ajouter e, comme laquet, laquete, doulcet, doulcete, doulet, doulete etc. Certains féminins seulement se terminent par le même son, comme femme, femmete <femmelette> ; portion, portionete ; char charrete <charrette>, brebi <brebis> brebiete, sée, seete, sie, siet<sup>12</sup>.

En in, comme de lacot, lacotin, de lanot, lanotin, mais aussi, de Ian, Ianin, de sot, sotin, de lourd, lourdin, de garde, gardin<sup>13</sup>. À ceux-là, pour le féminin, il faut ajouter e : sotin, sotine, lourdin, lourdine. Quelques féminins seulement se terminent par le même son, comme Iaqueline, Perrine.

En ot, comme : Ian, Ianot ; Pierre, Pierrot et Pierot ; Guillelme, Guillemot ; char, chariot ; estene, estenot<sup>14</sup> ; Philippe, Philippot ; vin, vinot. Pour le féminin, ajoute-leur e, comme Pierrot, Pierrote ; Philippot, Philippote et, avec syncope du premier i, Philippe, Phlippot, Phlippote.

En on, comme gambe, gambon <jambon> ; coce, coçon<sup>15</sup> ; chaulce, chaulçon <chausson> ; tronce<sup>16</sup>, tronçon ; face, façon ; *hamus*, haim, hammuçon <hameçon> ; lard, lardon ; *sagum*, saie, saion <sayon> : chat, chaton ; vallet<sup>17</sup>, pour *servus*, de *ballô*, j'envoie, valleton.

---

<sup>12</sup> [Note de C. Demaizière :] Sée est un siège, et sie, une scie.

<sup>13</sup> [Note de C. Demaizière :] Gardin, pour jardin, n'est pas le diminutif de garde mais il vient de l'ancien français jart, issu du francique \**gard*. cf. l'allemand *Garten* et l'anglais *garden*.

<sup>14</sup> [Note de C. Demaizière :] Estene désigne une pièce de la charrue.

<sup>15</sup> [Note de C. Demaizière :] Nous l'écrivons coçon car Sylvius l'écrit avec c surmonté de s, c'est-à-dire avec un c qui se prononce s. En ancien français, coçon ou cosson signifie marchand, maquignon. On pourrait aussi penser à une erreur où le c aurait dû être surmonté de h pour coche/cochon.

<sup>16</sup> [Note de C. Demaizière :] De l'ancien français, trons : morceau, éclat, tronce désigne un tronç d'arbre coupé. Diminutif : tronçon.

<sup>17</sup> [Note de C. Demaizière :] Valet (varlet, vaslet, vallet), du latin populaire \**vassellitus*, du bas latin *vassus*, serviteur.

Sylvius énonce les diminutifs auxquels il ne trouve pas d'origine ancienne ou étrangère, au nombre de quatre, dont les trois premiers sont abordés séparément au masculin et au féminin : (« -et » et « -ete », « -in » et « -ine », « -ot » et « -ote ») et le dernier uniquement au masculin : « -on ». Pour les trois premiers, Sylvius explique que la différence morphologique entre le masculin et le féminin se marque par l'adjonction du morphème du féminin « -e » – traditionnel en français –. Il propose des séries d'exemples de diminutifs mêlant des noms propres (« Iacquet », « Iacquete » ; « Iacotin », « Ianotin » ; « Iacqueline », « Perrine » ; « Pierrot », etc), des noms communs, et des adjectifs (« blanchet », « noiret », « sotin », etc) que les locuteurs de la Renaissance appréciaient fort.

Pour montrer que le phénomène décrit, ici en l'occurrence la spécificité pour ainsi dire nationale de ces diminutifs, est récurrent en français et non pas anecdotique, les séries d'exemples dans ce passage sont abondantes et variées, selon un principe argumentatif et pour ainsi dire scientifique que Sylvius a exposé dans son « Avis au lecteur » (*op. cit.*, p. 31 du texte latin) : « *Multa denique exempla interdum congeSSI, ne regulam ex paucorum similitudine constituisse putarer. Interdum pauca : vel quod plura non occurreret, vel odiosa prolixitate liber in immensum excresceret.* » (« Enfin, j'ai parfois accumulé de nombreux exemples pour qu'on ne pense pas que la règle a été constituée en se fondant sur la ressemblance d'un petit nombre de faits. Parfois, j'ai donné peu d'exemples, soit parce qu'il ne s'en présentait pas davantage à mon esprit, soit pour éviter que mon livre ne se développe immensément en raison d'une déplaisante prolixité »).

Colette Demaizière note une erreur dans l'analyse morphologique du nom « jardin », due à l'ignorance du superstrat germanique. En effet, ce substantif n'est pas un diminutif du mot « garde » comme le croit Sylvius, mais il provient d'un nom francique, « \*gard », qui a donné naissance à l'ancien français « jart », à l'allemand « Garten » et à l'anglais « garden ». Autre étymologie erronée, celle de « vallet », que Sylvius fait remonter au verbe grec « ballô », « j'envoie <un serviteur effectuer une tâche> », alors qu'il vient du diminutif latin populaire « vassellitus », diminutif dérivé du bas latin « vassus », « serviteur ». Mais Sylvius ignore l'existence à la fois de la dimension populaire et de l'évolution historique du latin, ne faisant pas de distinction entre la langue classique transmise par la littérature et la langue

orale et vulgaire. La méconnaissance des variations diastatique et diachronique induit lourdement en erreur l'helléniste passionné qu'est Sylvius et le pousse parfois à des créations étymologiques bien érudites à propos de *realia* on ne peut plus quotidiennes et terre à terre...

#### **4. Variations morphologiques et morphosyntaxiques (p. 137-138 du texte latin et p. 318-319 de la traduction de C. Demaizière) :**

Dans les paragraphes qui suivent, et que nous ne reproduirons pas en détail, Sylvius résume les règles de formation des diminutifs qu'il vient d'évoquer, tout en mentionnant qu'il existe des cas spécifiques de dérivation par adjonction d'un suffixe diminutif. En affirmant que seul l'usage peut faire connaître exactement quels suffixes sont ajoutés à quels « primitifs », l'humaniste reconnaît implicitement que sa volonté d'expliquer exhaustivement certains phénomènes morphologiques se heurte à sa propre incapacité à tout systématiser et rationaliser ; or le français est célèbre pour ses exceptions, peut-être aussi nombreuses que ses règles !

Ensuite, Sylvius constate que le français, à l'instar du latin, crée en quelque sorte des diminutifs de diminutifs, en altérant le suffixe latin (ex. : « *-ulus, -ula* » devient « *-ellus, -ella* »), en ajoutant un deuxième suffixe au premier en français, comme dans « Ianeton, coquilon, cochonet, sotinet », etc. La science linguistique moderne appellerait ce phénomène une variation par renchérissement ou redondance, causée par un souci d'expressivité, fréquent à la Renaissance, et qui tendra à disparaître à partir de l'époque classique. Comme à son habitude, Sylvius observe le phénomène sans en expliciter les conséquences : renforcement sémantique et effet stylistique (par exemple en poésie ou pour exprimer l'affectivité), variation diastatique (langue plutôt populaire ou registre familier).

L'humaniste poursuit en évoquant la possibilité d'ajouter parfois un adjectif signifiant la diminution devant le nom diminutif : « petit cochonet, petite Ianeton », une pratique syntaxique qu'il constate aussi chez les Latins et qui induit un renforcement du signifiant. Une fois de plus, Sylvius note le phénomène de redondance sémantique sans en expliquer le contexte d'utilisation ou l'effet produit, sans doute parce qu'à ses yeux l'existence d'un phénomène similaire en latin suffit à le légitimer.

Il termine cette partie par des variations morphologiques de suffixes diminutifs qui aboutissent à un phénomène proche de la synonymie, que ce soit en latin (ex : à partir du nom « *homo* », les diminutifs « *homoncio*, *humulus*, *homonculus* », « pauvre petit homme ») ou en français (ex : « de Ian, Ianin, Ianot, Ianon, pour une femme »).

**5. Les suffixes péjoratifs : sur les pas de Valla... (p. 138-139 du texte latin et p. 319-320 de la traduction de C. Demaizière) :**

*Insuper uti in aster Latinis non diminutionem, sed potius (ut Valla placet) imitationem quandam primitiui exprimunt : sic apud Gallos omnino. Ut Surdaster, Sourdastre, Enragastre à rabie, Aquariastre à sancto Aquario, sainct Aquere, huius mali propulsatore, fol follastre, sotin sotinastre, opinion opiniastre. Filiaster filiastre, pro genere Lugdunenses dicunt. Marastre pro nouerca Galli prope omnes à marastra. Et à coloribus obscuris, & ut sic dicam, dilutis, rougastre, blanchastre, noirastre, verdastre, iaunatres.*

*Quædam præterea in ard, ut concha coque coquard : à cochula coquile coquillard, stulto vtrunque. Broncus broche, brocard, id est scomma. Vetulus viel vielard. Babylon, babyl, babylard, id est lingulaca, Pitta [en alphabet grec], id est pix pois, poissard, id est fur, palea paile pailard, vel à pallace. Gaudeo gai gailard, & inde regalardir verbum quartæ coniugationis. Cauda coue, couard, id est timidus. Flatard, id est adulator, à flatare flater, frequentatiuo verbo flo flas. Pendard, id est suspensiosus. Railard, bavard, id est irrisor.*

*Quæ actionis consuetudinem & propensionem quandam Gallis insinuat (quomodo quædam in osus Vallæ) quoties scilicet homini tribuuntur. Quædam enim ad alia referuntur, ut brocard, id est scomma. Quibus è pro fæminino addendum, coquarde, coquilarde, &c.*

De plus, de même que les noms en *aster* n'expriment pas, pour les Latins, une diminution mais plutôt (comme il plaît à Valla<sup>18</sup>) une certaine imitation du primitif, il en est absolument de même chez les Français, comme

---

<sup>18</sup> [Note de C. Demaizière, qui se réfère à l'édition de Lyon, 1516, des *Elegantiarum linguæ latinæ libri sex* de Lorenzo Valla :] *Elegantiae*, I, 7.

*surdaster*, sourdastre <sourdaud> ; enragastre de *rabies* <rage> ; aquariastre, de *Sainctus Aquarius*, Saint Aquere, qui éloigne ce mal<sup>19</sup> ; fol, follastre <folâtre> ; sotin, sotinastre ; opinion, opiniastre <opiniâtre> . *Filiaster*, filiastre, que les Lyonnais disent pour gendre ; marastre pour *nouerca* <belle-mère>, que disent presque tous les Français, de *marastra*. Et, à partir de couleurs incertaines et, pour ainsi dire, atténuées, rougastre, blanchastre, noirastre, verdastre, jaunastre<sup>20</sup>.

En outre, il y a certains <dérivés> en ard, comme de *concha*, coque, coquard, de *cochula*, coquile, coquillard, l'un et l'autre, pour sot ; *bruncus*, broche, brocard, c'est-à-dire *scommma* <sarcasme><sup>21</sup> ; *vetulus*, viel, vielard <vieillard> ; *Babylon*, babyl, babylard pour *lingulaca* <bavard><sup>22</sup>. *Pitta* pour *pix*, pois <poix>, poissard, avec le sens de *fur* <voleur><sup>23</sup> ; *palea*, paille, pailard <paillard> ou de *pallaca*<sup>24</sup> ; *gaudeo*, gai, gailard <gaillard> et, de là, regalardir <ragaillardir>, verbe de la quatrième conjugaison<sup>25</sup> ; *cauda*, coue <queue>, couard, avec le sens de *timidus* <craintif> ; flatard pour *adulator* <flatteur> de *flatate*, flater, verbe fréquentatif de *flo*, *flas*<sup>26</sup> ; pendard, dans le sens de *suspendiosus* : railard <raillard>, bavard pour *irrisor* <moqueur><sup>27</sup>.

---

<sup>19</sup> [Note de C. Demaizière :] Enragastre, enrageux signifient enragé. Acariâtre a le sens de fou, possédé du démon, d'où qui a mauvais caractère. Le mot viendrait, en effet, de *Acharius*, évêque de Noyon, au VII<sup>e</sup> siècle, qui passait pour guérir la folie (mal Saint-Acaire). C'est vraisemblablement une étymologie populaire influencée également par le rapprochement avec *acer*, aigre.

<sup>20</sup> [Note de C. Demaizière :] Que nous écrivons tous avec des finales en -âtre.

<sup>21</sup> [Note de C. Demaizière :] Broche, du latin populaire *\*brocca*, dérivé de *brocchus*, saillant, pointu. Brocard est issu de broche, broque en picard. Il a le sens de trait piquant.

<sup>22</sup> [Note de C. Demaizière :] Babiller et babillard sont issus d'une racine onomatopéique *\*bab* et n'ont rien à voir avec Babylone.

<sup>23</sup> [Note de C. Demaizière :] Le voleur est appelé poissard (de poix) par métaphore : qui a de la poix aux doigts.

<sup>24</sup> [Note de C. Demaizière :] Paillard, de paille : qui couche sur la paille, d'où fripon, vaurien, débauché. Le mot ne vient pas, comme Sylvius en forme l'hypothèse, de *pallaca*, concubine, mais bien de *palea*.

<sup>25</sup> [Note de C. Demaizière :] Gai vient du francique *\*wahi*; gaillard a la même racine que galant, du haut allemand *wallan*, bouillonner, d'où ragaillardir ou regaillardir.

<sup>26</sup> [Note de C. Demaizière :] Flatter vient du francique *\*flat*, plat, c'est-à-dire : passer le plat de la main. Il ne peut venir de *flo*, *as*, souffler, ni de *flatate* qui a le même sens car il est bien le fréquentatif de *flo*.

<sup>27</sup> [Note de C. Demaizière :] *Irrisor* peut être un bon équivalent pour railard, non pour bavard.

Ces mots, pour les Français, expriment une certaine habitude de l'action et un certain penchant [105] (comme certains en *osus* pour Valla<sup>28</sup>) chaque fois naturellement qu'ils sont attribués à un être humain. En effet, certains se rapportent à autre chose, comme brocard, avec le sens de *scommia*. Il faut ajouter e pour le féminin : coquarde, coquilarde etc...

Sylvius se lance ici dans le recensement des suffixes péjoratifs « -astre » et « -ard », qui ne sont pas à proprement parler des diminutifs ; il reconnaît d'ailleurs qu'ils « n'expriment pas la diminution mais plutôt (comme il plaît à Valla) une imitation du primitif »<sup>29</sup>. La citation presque mot pour mot des *Elegantiae linguae latinae* de Lorenzo Valla (*El.*, I, 7 : « *Illa quoque diminutiva, quae finiunt in -aster, imitationem potius quam diminutionem significant* »<sup>30</sup>), qui n'est pas unique chez Sylvius – quelques lignes plus bas, il se réfère à *Elegantiae*, I, 23<sup>31</sup> – révèle un modèle d'étude de la langue plus récent que celui de Donat et qui a influencé bien des philologues humanistes.

En commençant sa *Grammatica* par l'étude morphologique des noms et en la faisant suivre de ce que j'ai appelé un appendice sur les diminutifs, Sylvius s'inscrit dans la tradition illustrée par Valla dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, car c'est dans ce que l'humaniste italien intitule un « *epitome* »<sup>32</sup> placé à la suite de la section sur les noms latins des *Elegantiae* que se trouve la description des diminutifs, dont il donne bien des exemples latins repris par Sylvius. Si la pratique de l'épitomé reste unique dans la grammaire du Français, elle est récurrente dans les *Elegantiae*. Par ailleurs, dans le premier passage évoqué par Sylvius (*El.*, I, 7), Valla classe bel et bien parmi les suffixes diminutifs ceux qui servent à donner un sens péjoratif aux noms latins, les suffixes français en « -astre » faisant écho directement aux suffixes latins en « -aster », qui étaient absents de l'*Ars grammatica* de Donat.

À la suite de Valla, Sylvius définit les noms péjoratifs comme exprimant « une certaine habitude » et « un certain penchant », sans souligner leur sémantisme dévalorisant, mais peut-être les deux humanistes les classent-

---

<sup>28</sup>[Note de C. Demaizière :] *Elegantiae*, I, 23.

<sup>29</sup> Donat ne traite pas des suffixes péjoratifs latins dans sa section sur les noms. En revanche, il distingue les « *diminutiva* » des « *derivativa* » (« dérivatifs »), qui, constate-t-il, sont tous des adjectifs (en « -nus » et en « -cus »).

<sup>30</sup> Voir L Valla, 1999, vol. I, p. 76.

<sup>31</sup> Voir L Valla, 1999, vol. I, pp. 136-142 (« *De exeuntibus in -osus* »).

<sup>32</sup> Voir L Valla, 1541, pp. 17-18.

t-ils parmi les diminutifs parce qu'à leurs yeux, la signification négative peut s'apparenter à une forme de diminution du sémantisme.

Dans ses traités, Sylvius se réfère à d'autres humanistes et philologues européens de renom comme Guillaume Budé et Érasme, cependant, l'autorité de Valla, cité à maintes reprises, implique une méthode d'analyse linguistique qui accorde de l'importance à la notion de pureté à laquelle Sylvius se déclare particulièrement sensible.

Notons au passage quelques explications étymologiques parfois assez drôles.

« Babiller » et « babillard », qui évoquent des paroles nombreuses et vaines, viendraient selon Sylvius du mythe biblique de la multiplication des langues lors de la construction de la Tour de Babel, dans la cité cosmopolite de Babylone. En réalité, ces mots sont issus de l'onomatopée « bab- » mimant le mouvement des lèvres que produisent à la fois les bébés qui veulent communiquer et les personnes atteintes de bégaiement, comme en anglais le verbe « *babble* » et en allemand « *babbeln* ».

Avec son appétence pour les étymologies savantes, Sylvius suggère que le « paillard », personne de mauvaises mœurs dans la langue populaire, pourrait venir du latin « *pallaca* », « concubine », alors que ce mot dérive plus trivialement de la paille, sur laquelle on couche quand on n'a pas d'argent, et d'où provient le sens second de « vaurien » ou de « débauché », une hypothèse que l'humaniste envisage aussi, mais qui semble moins le convaincre puisqu'il propose ensuite un étymon plus rare.

Enfin, Sylvius ne peut pas savoir que « gai », « gaillard » et « flatter » sont d'origine francique et non pas latine. Comme le signale Colette Demaizière, « gai » a pour étymon le francique « *\*wahi* », « gaillard » a la même racine que « galant » et vient du haut allemand « *\*wallan* », « bouillonner », d'où le sens du verbe « ragaillardir », « redonner de l'énergie, de la vigueur ». Quant au verbe « flatter », l'humaniste invoque une étymologie latine savante, le verbe fréquentatif « *flatare* » dérivé de « *flare* », « souffler », qui existe certes en latin. Mais le verbe français « flatter » vient du substantif francique « *\*flat* », « le plat <de la main> », en référence au fait de caresser avec le plat de la main un animal pour le calmer, lui faire du bien – encore de nos jours, l'expression métaphorique et familière «

brosser quelqu'un dans le sens du poil » décrit le comportement d'une personne qui cherche à obtenir la confiance d'autrui en le flattant.

## **6. Cas usuels de substitution des « primitifs » par les diminutifs (p. 139 du texte latin, p. 320 de la traduction de C. Demaizière) :**

*Nec prætermittendum est, ipsa diminutiua Gallis vt Græcis & Latinis sæpe pro primitiuis usurpari, vt saion pro saie, valeton pro vallet.*

Et il ne faut pas passer sous silence le fait que, pour les Français, comme pour les Grecs et les Latins, les diminutifs eux-mêmes sont souvent employés pour les primitifs, comme saion pour saie, valeton pour vallet.

Sylvius termine l'étude morphologique des diminutifs français comme il l'a commencée, en faisant une analogie entre le français, le grec et le latin, pour ce qui est de la substitution de certains noms de base par les diminutifs qui en dérivent, comme le « saion » et le « valeton », d'utilisation plus fréquente au XVI<sup>e</sup> siècle que « la saie », étoffe grossière de teinte sombre (mot d'origine celtique) et « le valet », et qui donc, sous l'effet d'un usage intensif et banalisé, se sont lexicalisés en perdant leur sens diminutif.

## **7. Conclusion (p. 139 du texte latin et p. 320 de la traduction de C. Demaizière) :**

*Patronymica tantum à Græcis dictionibus deduci solita non retinemus, sed per substantiua filius, pater, auus, &c. & genetium primitiui Latinorum more repræsentamus.*

*Hæc de nomine dicta sufficiant, cætera in Etymologicum fusissime docemus.*

Nous ne conservons pas les noms patronymiques pour ceux qui habituellement sont tirés de mots grecs mais nous les représentons à l'aide des substantifs *filius*, *pater*, *avus* etc. et le génitif du primitif, à la façon des Latins.

En voilà assez dit au sujet du nom, nous enseignons tout le reste, de façon très développée dans l'*Etymologicum*.

Pour le dernier phénomène étudié, qui distingue le français de l'usage grec, mais le rapproche du latin, malheureusement, Sylvius ne donne pas d'exemple. Or son explication ne me paraît pas claire lorsqu'il évoque « les noms patronymiques pour ceux qui sont habituellement tirés de mots grecs », pour exprimer les liens familiaux. J'avoue ne pas saisir le lien avec les diminutifs. Les adjectifs grecs formés avec le suffixe « *-kos* » comme «

*Socratikos* » ou « *Platonikos* » ne sont pas des diminutifs et ne signifient pas « fils de Socrate » ou « de Platon » mais « inspiré par » ou « lié à » Socrate ou Platon. D'ailleurs, Donat appelle leurs équivalents latins en « *-cus* » ou en « *-nus* » des « *diriuatiua* », qu'il distingue bien des diminutifs. Quant aux « *patronymica* », il les évoque dans une sous-section particulière<sup>33</sup>, certes en toute fin de la section consacrée aux noms, comme chez Sylvius. Valla ne semble pas traiter cette question spécifiquement<sup>34</sup>.

Le Français conclut ensuite de manière générale son chapitre sur le nom, et son annexe sur les diminutifs, en renvoyant à un ouvrage qui ne verra jamais le jour mais qu'il envisage souvent au cours de ses deux traités comme un complément, et qu'il intitule l'*Etymologicum*.

En conclusion, en proposant une grammaire de la langue française inspirée par les grammairiens anciens comme Donat autant que par les philologues modernes, en particulier Lorenzo Valla, Sylvius fait œuvre de pionnier dans le domaine de la description normative du français, visant un public à la fois d'étudiants et d'érudits, français et internationaux.

On peut regretter que la domination encore écrasante du modèle latin fourvoie souvent Sylvius dans une recherche systématique d'étymologies savantes, et avoir le sentiment, comme l'a exprimé Bernard Colombat<sup>35</sup> qu'« avec la *Grammatica Latino-gallica*, la grammaire française n'est encore qu'à demi inventée ».

Cependant, Sylvius ouvre la voie à une étude théorique de la langue française qui, à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, contribuera, sous les plumes de Louis Meigret (*Traité de la grammaire française*, le premier ouvrage tout en français, 1550), de Robert Estienne (*Traité de la grammaire française*, 1558), Pierre de la Ramée (*Grammaire*, 1562, revue en 1572), ou encore d'Antoine Cauchie, picard comme Sylvius (*Grammatica Gallica*, 1570, revue en 1586), autant à son développement qu'à sa standardisation, l'aidant ainsi à devenir non seulement une langue de culture et de littérature, mais aussi un élément fondamental de l'identité du peuple français, au moment où écrivains et poètes la préfèrent de plus en plus souvent au latin, et où le pouvoir monarchique éprouve la nécessité de créer parmi les sujets le sentiment d'une unité nationale tellement mise à mal par les divisions religieuses internes et les multiples menaces extérieures.

---

<sup>33</sup> *Donatus Ortigraphus*, 1982, pp. 80-82.

<sup>34</sup> Il évoque les adjectifs en « *-icus* », de type « *magnificus, honorificus* », sans rapport avec un lien de parenté, et uniquement dans la perspective de la morphosyntaxe particulière (selon Valla) de ces adjectifs au comparatif et au superlatif, voir L. Valla, 1999, vol. I, pp. 92-93.

<sup>35</sup> B. Colombat, 2000, p. 168.

## Bibliographie

BRUNOT, Ferdinand, 1922, *Histoire de la langue française*, Paris : Armand Colin, rééd. 1967.

COLOMBAT, Bernard, 2000, « Une collection d'éditions de traités sur la langue française – À propos de : Jacques Dubois (Sylvius), *Introduction à la langue française suivie d'une grammaire* (1531), texte latin original, traduction et notes de Colette Demaizière ; Henri Estienne, *Hypomneses* (1582), texte latin original, Traduction et notes par Jacques Chomarat », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 22, fascicule 2. Horizons de la grammaire alexandrine (2) pp. 165-171. [[https://www.persee.fr/doc/hel\\_0750-8069\\_2000\\_num\\_22\\_2\\_2807\\_t1\\_0165\\_00001](https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_2000_num_22_2_2807_t1_0165_00001)], consulté le 24 mars 2026]

DEMAIZIÈRE, Colette, 1983, *La grammaire française au XVI<sup>e</sup> siècle : les Grammairiens picards*, Paris : Didier, pp. 49-101.

DONATUS Ortigraphus, 1982, *Ars grammatica*, edidit John Chittenden, Turnhout: Brepols, coll. « *Grammatici Hibernici Carolini aevi, pars IV* », pp. 76-82.

DUBOIS, Jacques dit, SYLVIVS, 2023, *Introduction à la langue française suivie d'une grammaire (1531)*, traduction et édition critique par Colette Demaizière, Paris : Classiques Garnier, coll. « Textes de la Renaissance », 22 ; réédition de l'édition de Paris : 1998.

FRAGONARD, Marie-Madeleine, ; KOTLER, Éliane, 1994, *Introduction à la langue du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Nathan, collection « 128 ».

GLATIGNY, Michel, 1987, « À l'aube de la grammaire française : Sylvius et Meigret », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 9, fascicule 1, pp. 135-155.

HUCHON, Mireille, 2002, *Histoire de la langue française*, Paris : Le Livre de Poche.

LIVET, Charles-Louis, 1859, *La grammaire française et les Grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Didier ; Genève : Slatkine Reprints, 1967.

VALLA, Lorenzo, 1541, *De Latinae linguae Elegantia libri sex, Parisiis : ex officina Roberti Stephani*, [[https://archive.org/details/gri\\_33125009483351/page/n23/mode/2up](https://archive.org/details/gri_33125009483351/page/n23/mode/2up)], consulté le 24 mars 2026]

VALLA, Lorenzo, 1999, *De Linguae Latinae Elegantia, ad Ioannem Tortellium Aretinum per Nicolaum Ienson, Venetiis, 1471*, introduction, édition critique, traduction espagnole et notes de Santiago López Moreda, 1999, Cáceres : Universidad de Extremadura, 2 volumes, coll. « Grammatica Humanistica, Serie Textos : 3 ».